



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 2)

Commune de Thorey
89430

1 / situation du terrain

1/1 plan de situation du terrain	1/200000	PC1
1/2 plan de situation du terrain	1/25000	PC1
1/3 vue aérienne du terrain	1/2500	PC1
1/4 plan parcellaire	1/2500	PC2
1/5 plan masse état initial du site	1/2000	PC2

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° oublieuse de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

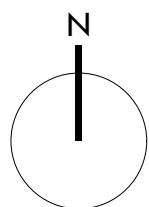
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (ilot 2)

Commune de Thorey
89430

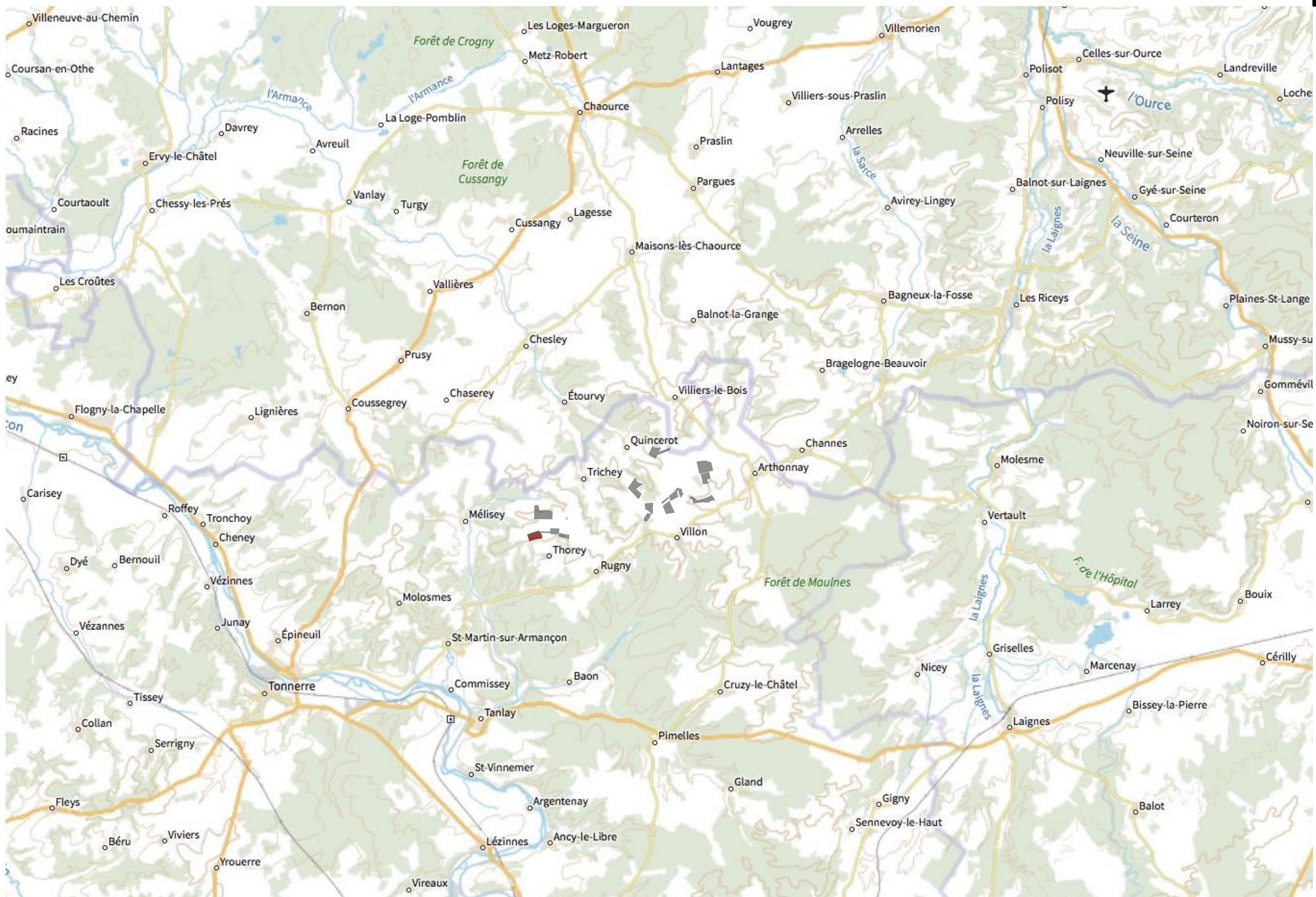


Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



 zones d'implantation
des projets voisins

zone d'implantation du projet



PC1

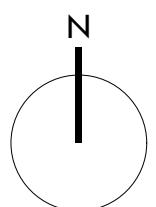
1/1 situation du terrain au 1/150 000

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

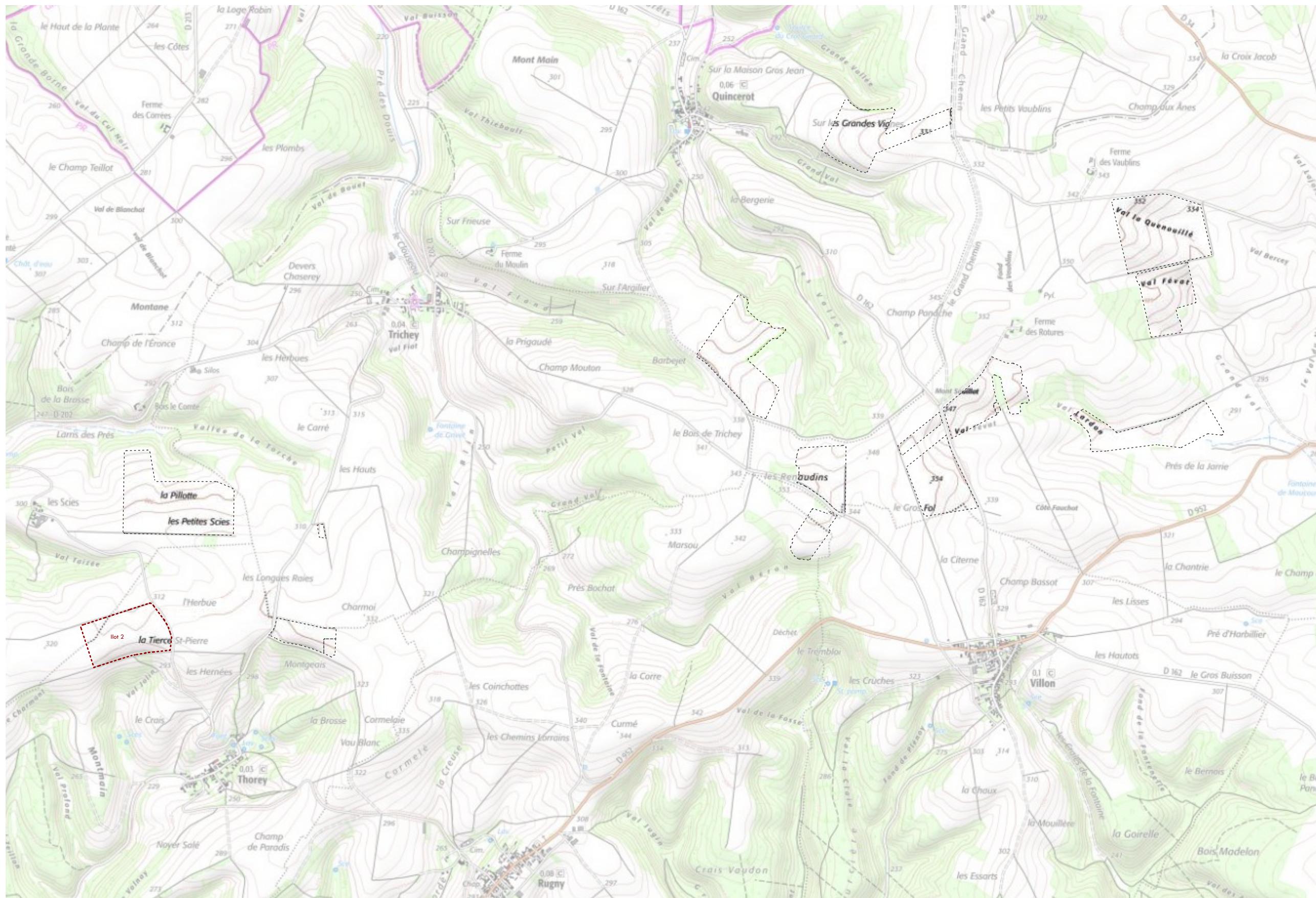
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 2)Commune de Thorey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- - - zones d'implantation des projets voisins
- - - zone d'implantation du projet

0 500 mètres



PC1

1/2 situation du terrain au 1/25 000

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier
ycau
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

DPC

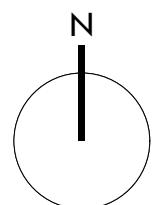
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 2)

Commune de Thorey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



zone d'implantation
du projet

0 50 mètres
© IGN-Prise de vue 2020



PC1

1/3 vue aérienne du terrain au 1/2500

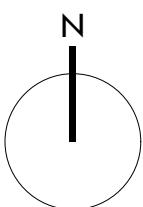
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

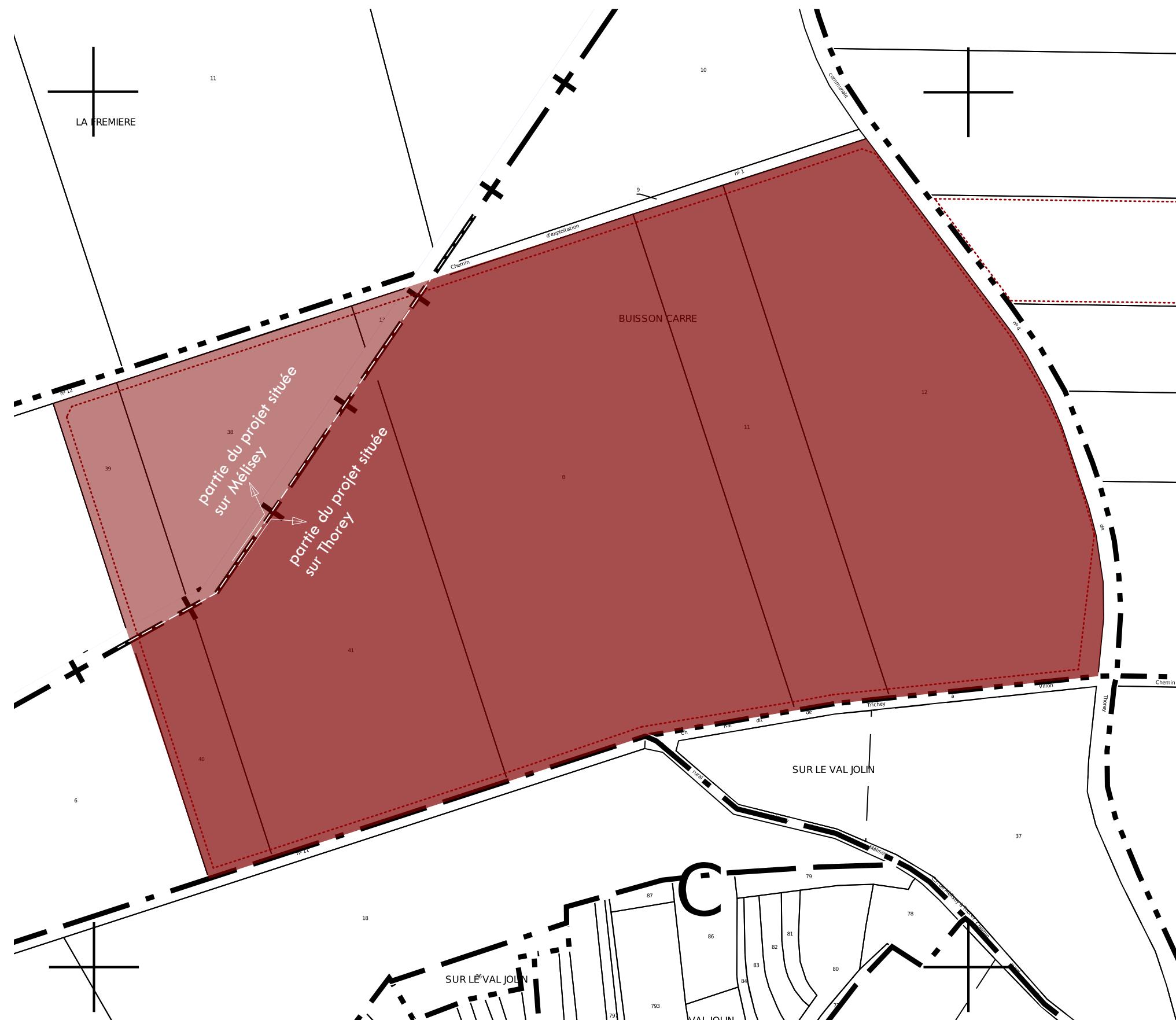
atelier
ycau
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 2)Commune de Thorey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillacparcelles de la zone
d'implantationzone d'implantation
du projet0 50 mètres
© cadastre.gouv.fr

PC2

Références cadastrales des parcelles
d'implantation du projet global (îlot 2) :

section	numero	surface
ZI	38	12702
ZB	40	5662
ZB	41	27778
ZI	13	820
ZI	39	5329
ZB	8	47580
ZB	11	16340
ZB	12	40430
surface total		156641

Références cadastrales des parcelles
d'implantation située sur la commune de Thorey :

section	numero	surface
ZB	40	5662
ZB	41	27778
ZB	8	47580
ZB	11	16340
ZB	12	40430
surface total		137790

Références cadastrales des parcelles
d'implantation située sur la commune de
Méliezey :

section	numero	surface
ZI	38	12702
ZI	13	820
ZI	39	5329
surface total		18851

1/4 plan parcellaire au 1/2500

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier
ycau
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205 00053

DPC

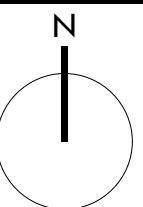
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 2)

Commune de Thorey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



- réseau d'eau
 - talus
 - trame végétale
 - courbes de niveau
 - parcelles
 - - zone d'implantation du projet
 - ligne électrique aérienne
- 0 50 mètres



PC2

1/5 plan masse état initial au 1/2000

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205 00083



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 2)

Commune de Thorey
89430

2/implantation

- 2/1 plan masse du parc la ferme agrivoltaïque
2/2 coupes sur terrain et la ferme agrivoltaïque
2/3 coupe de détail

1/2500 PC2
1/900 et 1/1700 PC3
1/300 PC3

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° oublieuse de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

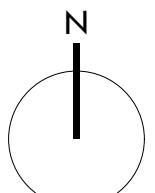
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 2)

Commune de Thorey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



- parcelles
 - réseau d'eau
 - portail d'accès au site
 - clôture
 - PDT poste de transformation
 - table photovoltaïque
 - trame végétale
 - pistes extérieure et intérieure
 - bâche incendie
 - HTA local HTA
 - local d'exploitation
 - ligne électrique aérienne
 - raccordement électrique interne
- 0 50 mètres

PC2

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque
au 1/2000



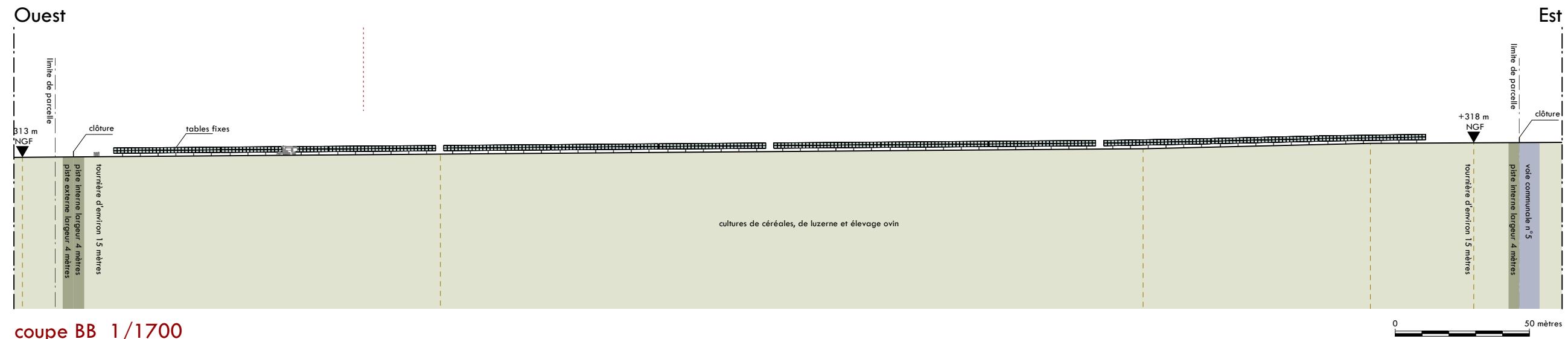
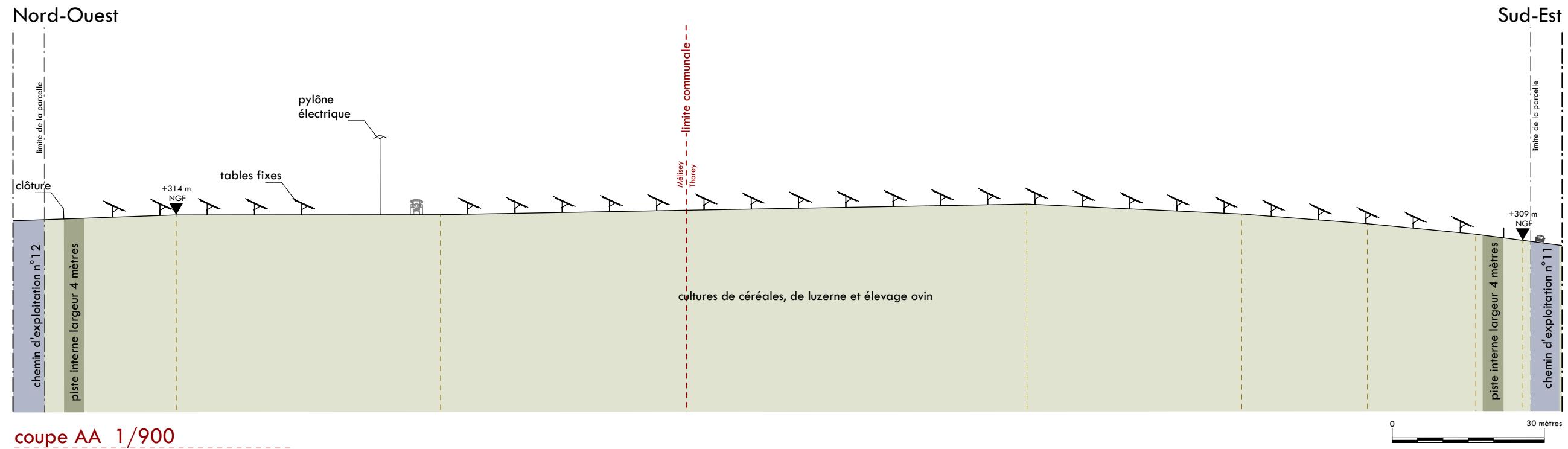
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier
ycau
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'Ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205 00053

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 2)Commune de Thorey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

PC3

2/2 coupes sur le terrain et la ferme
agrivoltaïqueatelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau
CARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'Ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 2)

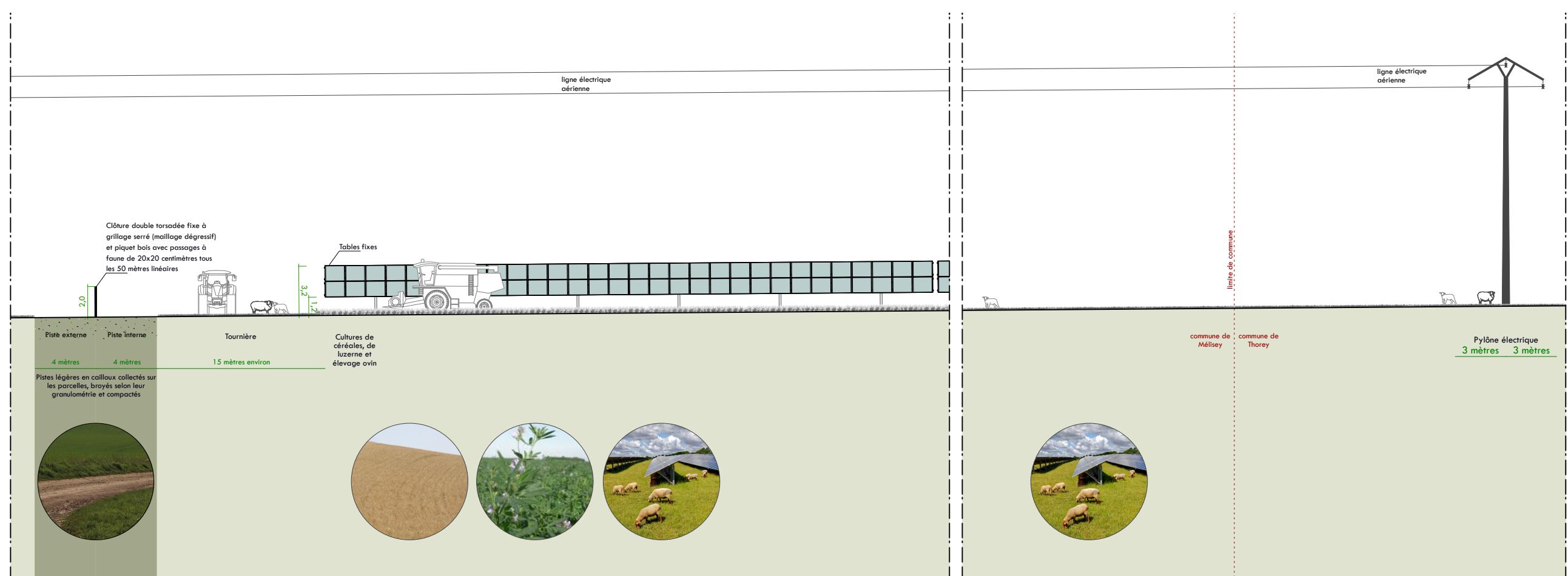
Commune de Thorey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du détail



0 8 mètres

PC3

2/3 coupe de détail au 1/300

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° d'ordre de l'Ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 507 885 205 00053



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 2)

Commune de Thorey
89430

3/détails

3/1 plan et façades d'un poste de transformation	1/100	PC5
3/2 plan et façades de détail du local HTA	1/100	PC5
3/3 plan et façades de détail du local d'exploitation	1/75	PC5
3/4 plan de détail des tables	1/250	PC5
3/5 plan de détail sur l'entrée de la ferme agrivoltaïque	1/250	PC5

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

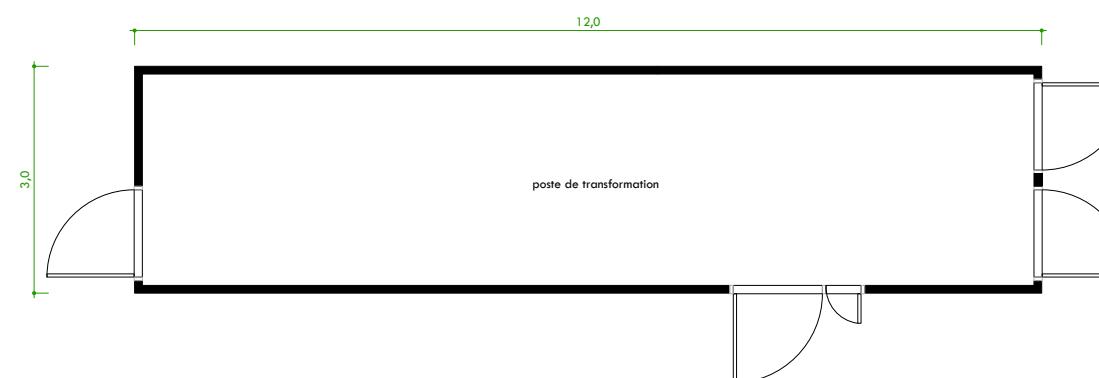
atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° oublieuse de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

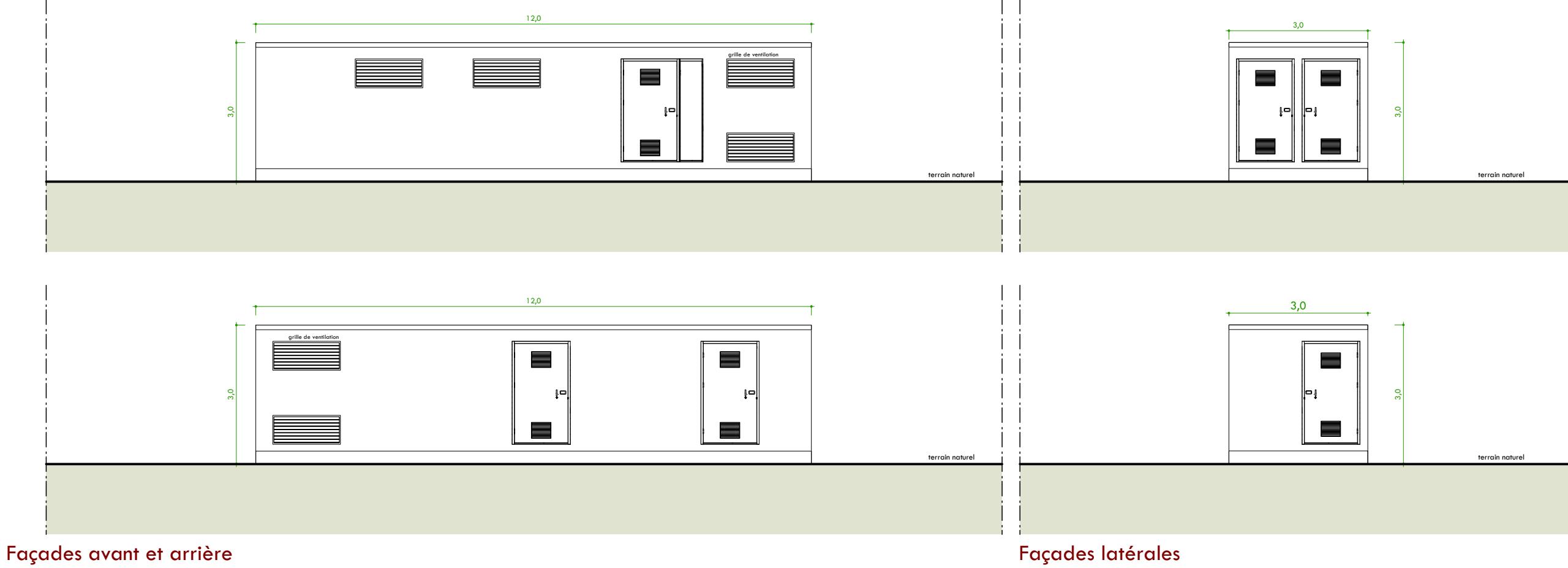
Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 2)Commune de Thorey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

0 2,5 mètres



4 postes de transformation sont implantés en périphérie de la ferme agrivoltaïque. 3 postes sont implantés sur la partie du projet située sur Thorey et 1 sur la commune de Mélisey (RAL 8000).

Plan

3/1 plan et façades de détail
du poste de transformation au 1/100atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 507 885 205 00053

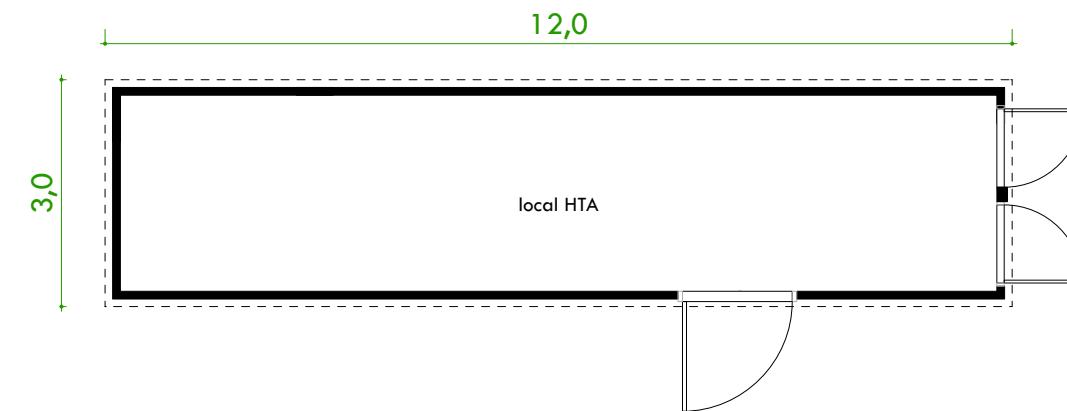
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

PC5

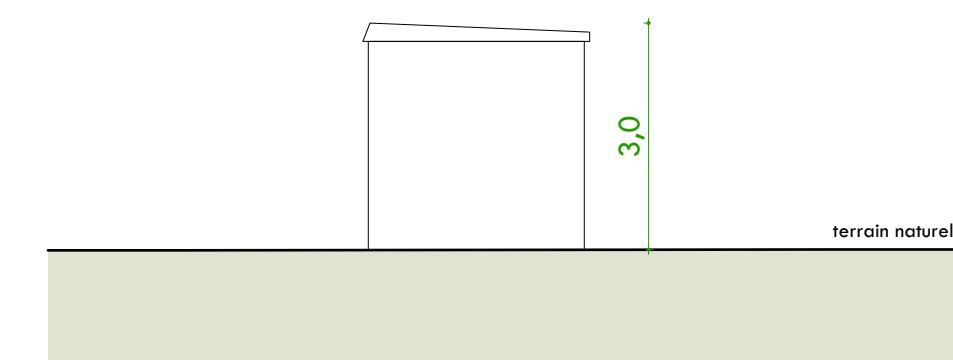
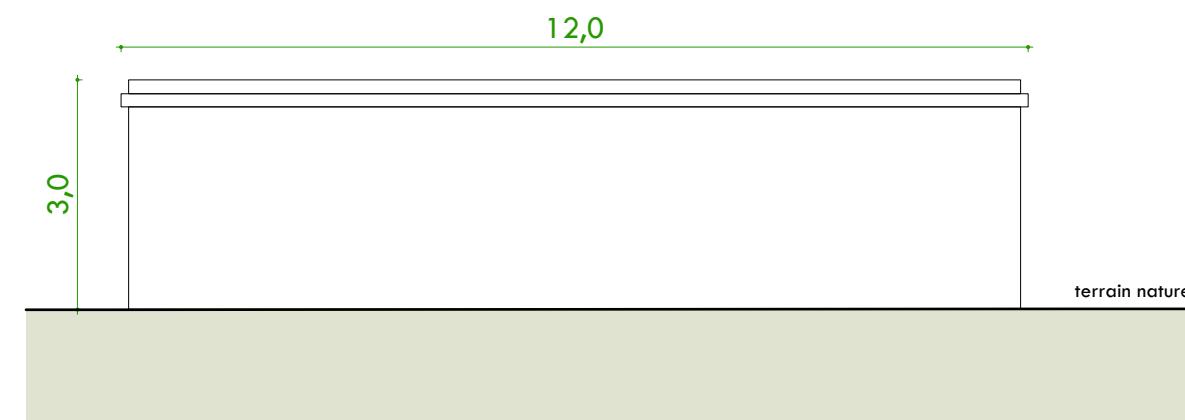
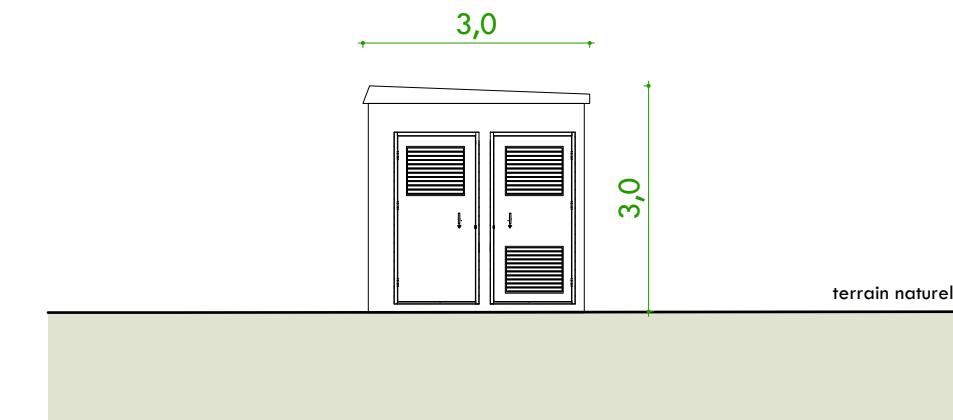
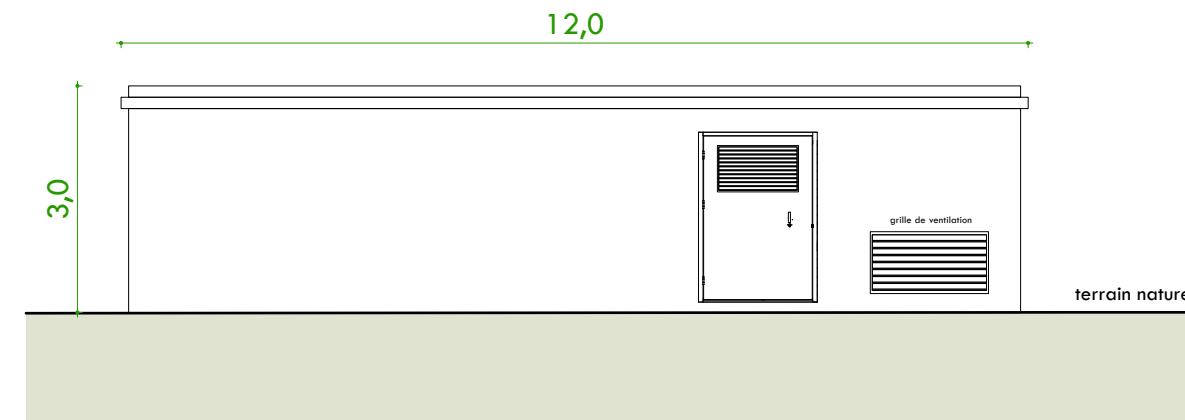
DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 2)Commune de Thorey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

0 2,5 mètres

1 local HTA bardé de bois est implanté à l'Est de la ferme agrivoltaïque.
Il se localise sur la commune de Thorey.

Plan



Façades avant et arrière

Façades latérales

PC5

3/2 plan et façades de détail
du local HTA au 1/100atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

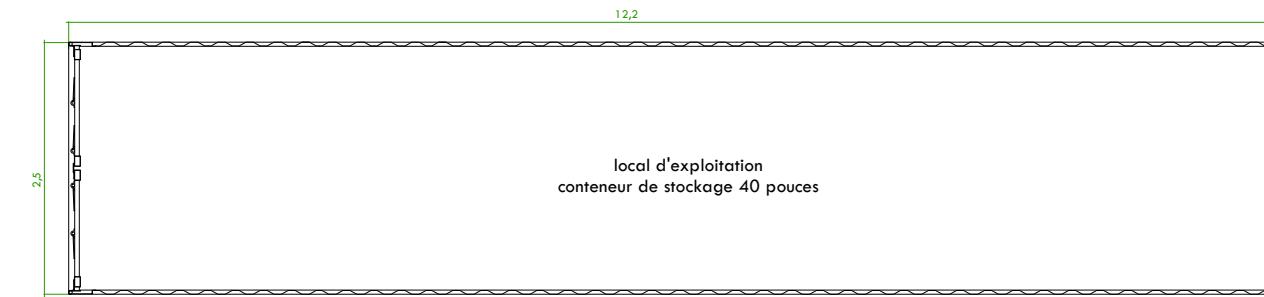
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 2)

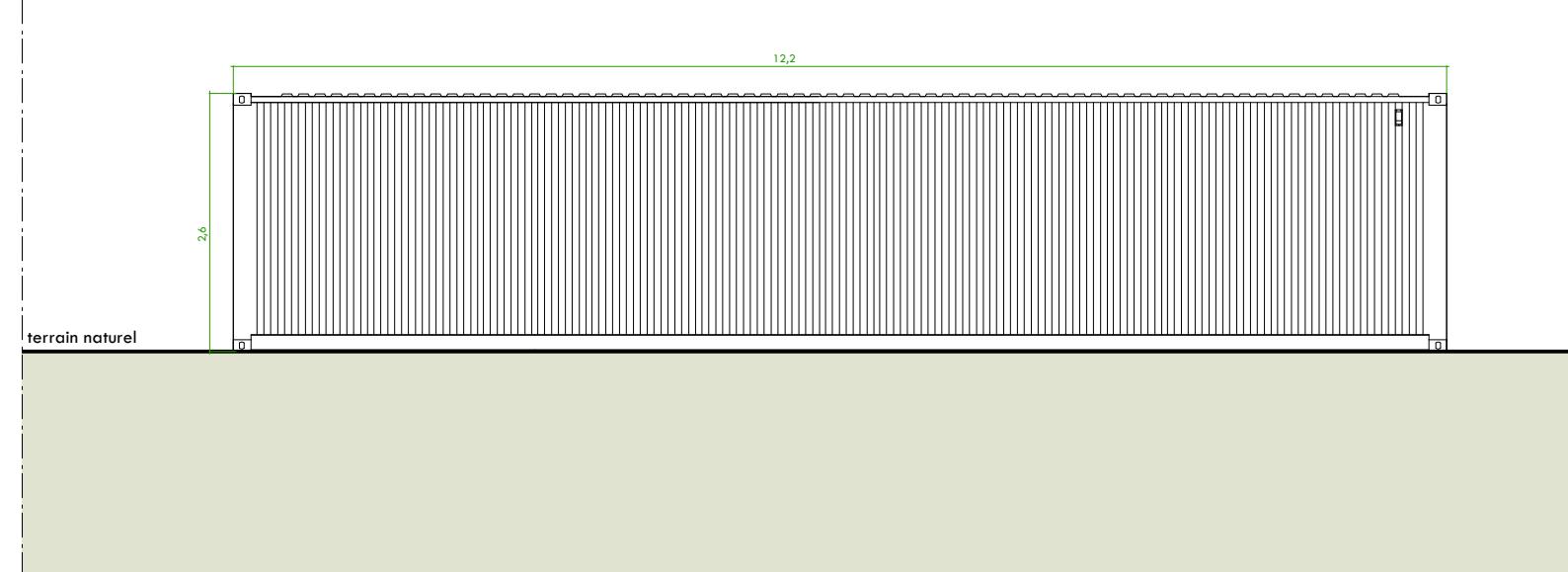
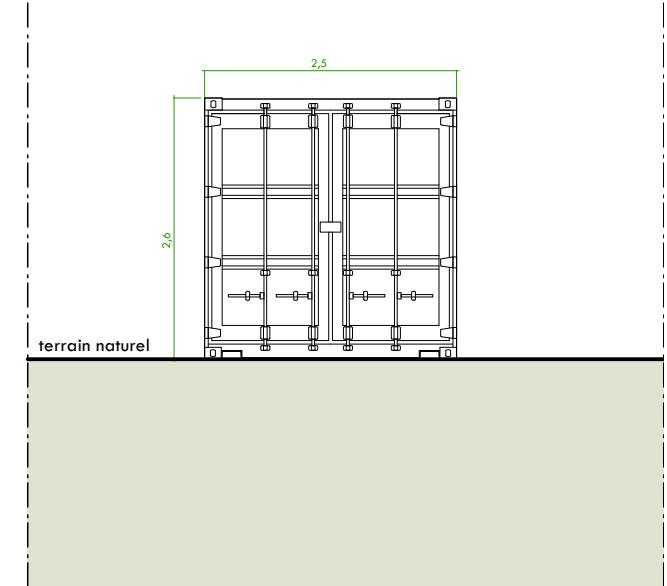
Commune de Thorey
89430



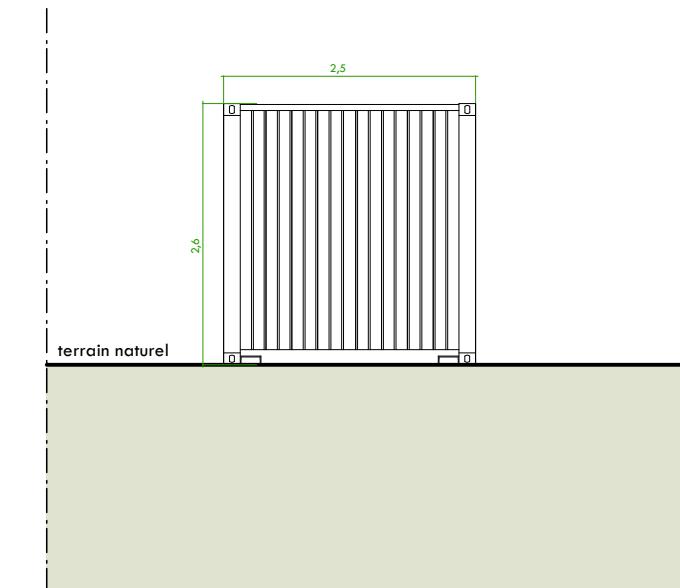
Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Plan



Façades avant et arrière



Façades latérales



PC5

3/3 plan et façades de détail
du local d'exploitation au 1/75

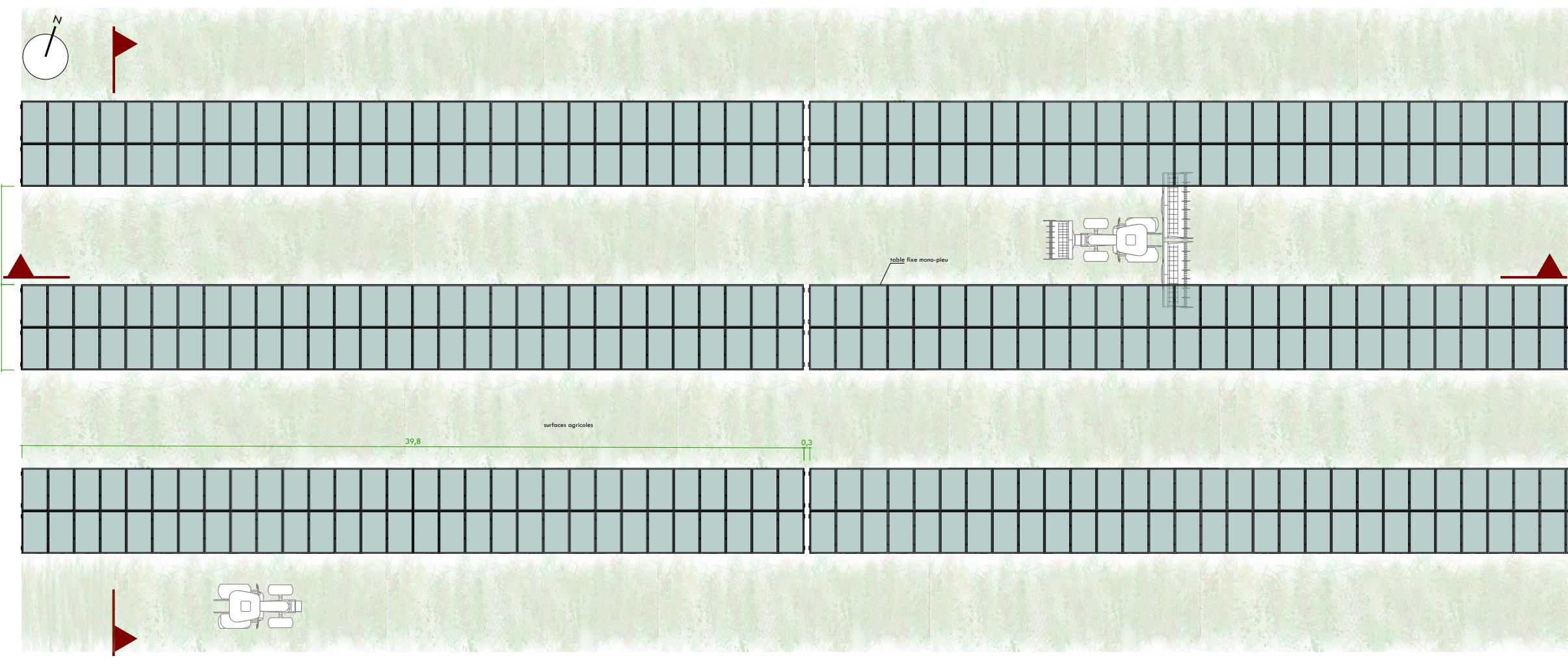
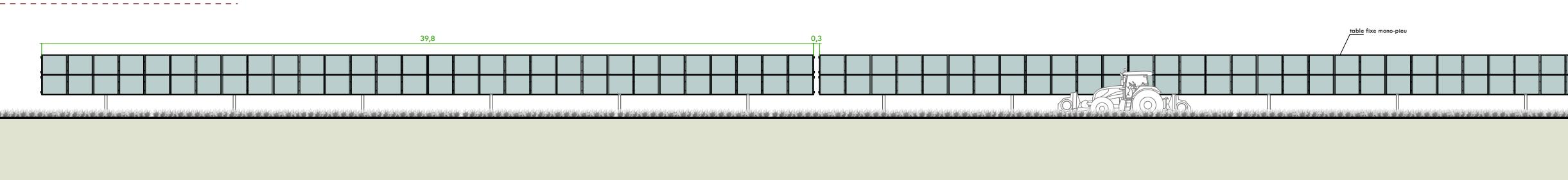
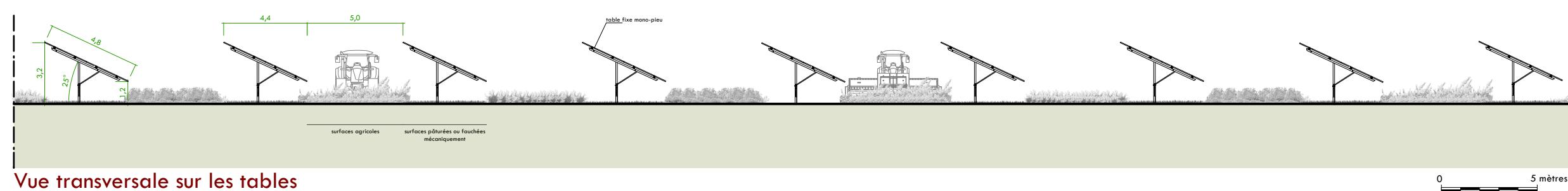
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° ou tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

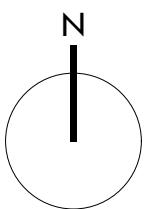
Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 2)Commune de Thorey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac**Extrait de plan sur les tables****Vue longitudinale sur les tables****Vue transversale sur les tables**

PC5

3/4 plan de détail des tables au 1/250

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° d'ordre de l'Ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205 00053

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 2)Commune de Thorey
89430Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

parcelles

portail d'accès au site

clôture

table photovoltaïque

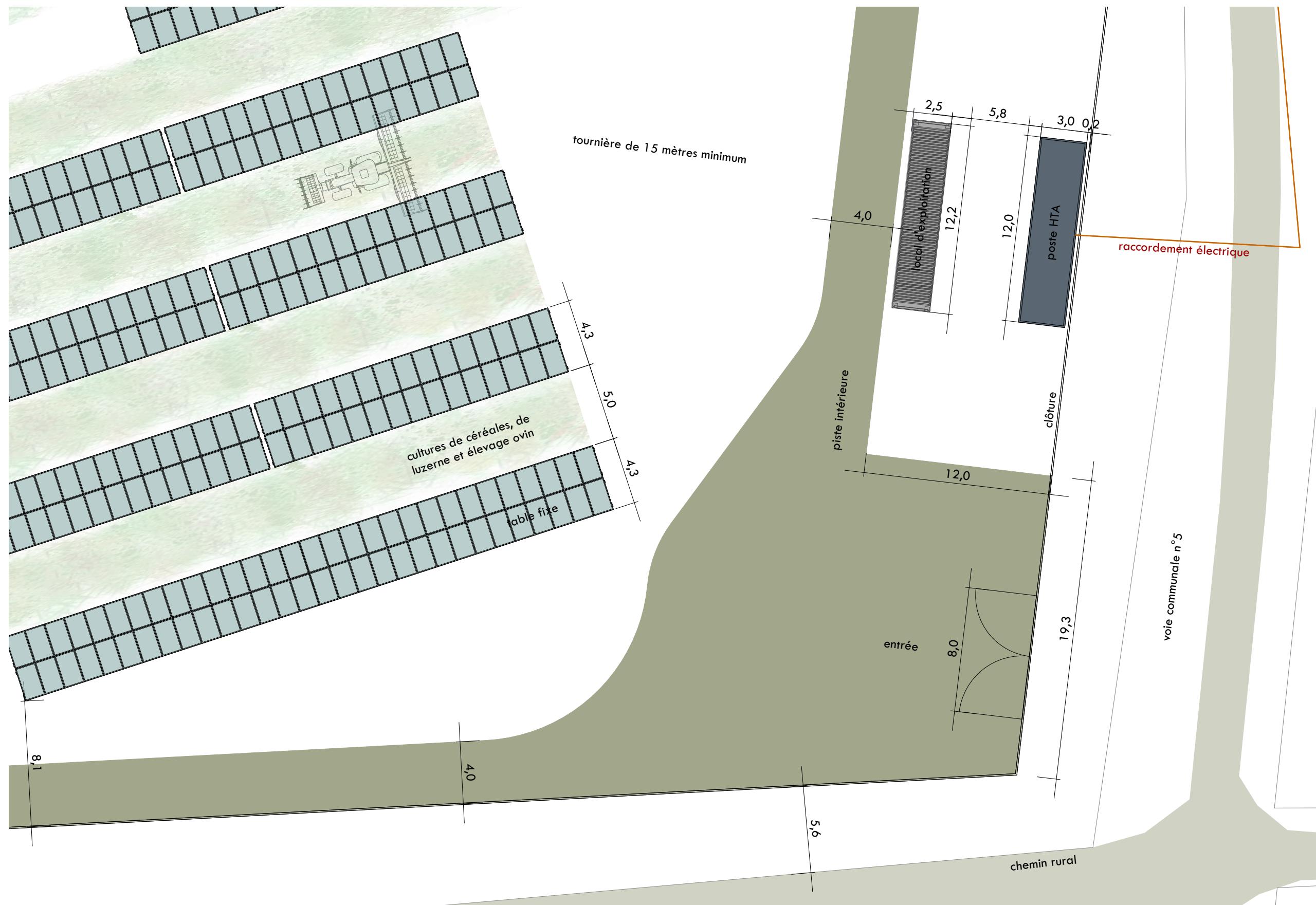
pistes extérieure et intérieure

HTA local HTA

local d'exploitation

raccordement électrique interne

0 5 mètres



PC5

3/5 plan de détail sur l'entrée de la ferme
agrivoltaïque au 1/250atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° d'inscription de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205 00083



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 2)

Commune de Thorey
89430

4/volet paysager

4/1 notice paysagère

4/2 notice paysagère

4/3 vues du site dans son environnement lointain avant et après projet

4/4 vues du site avant et après intégration du projet

PC4

PC4

PC6 /PC8

PC6/PC7

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° oublieuse de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Établie d'après l'article R 431-8 du Code de l'Urbanisme

Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 2)

Commune de Thorey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

LOCALISATION DU PROJET

Le projet de ferme agrivoltaïque des Hauts Plateaux (îlot 2) est situé sur la commune de Mélisey et sur la commune de Thorey dans le département de l'Yonne.

Le site se localise au Nord de la commune et du bourg de Thorey, au lieu-dit Buisson carré.

Le permis de construire porte sur l'installation d'une ferme agrivoltaïque.

Le site présente une occupation agricole.

La commune de Thorey est soumise au règlement national d'urbanisme. Le projet de ferme agrivoltaïque respecte les dispositions réglementaires prévues dans le Code de l'urbanisme.

Parcelles du projet localisées sur Thorey

Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZB	40	5662	Lieu-dit Buisson carré 89 430 Thorey
ZB	41	27778	
ZB	8	47580	
ZB	11	16340	
ZB	12	40430	
ZB	40	5662	
Surface totale		137790 m²	

Parcelles de localisation du projet

Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZI	38	12702	Lieu-dit Buisson carré 89 430 Mélisey
ZI	13	820	
ZI	39	5329	
ZB	40	5662	Lieu-dit Buisson carré 89 430 Thorey
ZB	41	27778	
ZB	8	47580	
ZB	11	16340	
ZB	12	40430	
Surface totale		156641 m²	

PROJET

La ferme agrivoltaïque se compose de 33 tables, 19200 modules photovoltaïques, 4 postes de transformation (1 sur la commune de Mélisey et 3 sur la commune de Thorey), 1 poste HTA (sur la commune de Thorey), 1 local d'exploitation (sur la commune de Thorey) et 1 citerne souple (sur la commune de Thorey). Il présente une puissance de 13,25 MWc..

Le projet est soumis au Code de l'Urbanisme et plus précisément aux articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants.

ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VÉGÉTATION ET DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le site existant présente une topographie avec une faible pente décroissante du centre vers la périphérie du site.

Il ne présente aucun élément paysager remarquable localisé sur l'une des parcelles. Un petit boisement borde les parcelles limitrophes au Sud de la future ferme agrivoltaïque.

Le terrain présente une occupation agricole. La culture de céréales y est pratiquée.

Le terrain est desservi par les chemin d'exploitation n°1, n°11 et la voie communale n° 5 qui bordent les limites, Nord, Sud et Est du projet .

Les parcelles mitoyennes sont occupées par des cultures.



Occupation du site

Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 2)

Commune de Thorey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Poste de transformation



Clôture en acier torsadé à mailles dégressives et piquets bois



Citerne



Pistes à partir de cailloux collectés sur les parcelles

PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

Aménagement du terrain, modifications et suppressions

Les aménagements nécessaires au projet de ferme agrivoltaïque conservent les éléments hydrographiques et topographiques du site (fossés existants). Aucun terrassement ni abattage d'arbre n'est nécessaire pour l'implantation du projet. Aucun défrichement n'est nécessaire pour permettre l'implantation du projet.

Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries desservant la ferme agrivoltaïque. Les constructions réalisées sont :

- 4 postes de transformations nécessaires à l'exploitation de la ferme agrivoltaïque (3 sur la commune de Thorey et 1 sur la commune de Mélisey),
- 1 local technique HTA (sur la commune de Thorey),
- 1 local d'exploitation (sur la commune de Thorey),
- 1 citerne souple (sur la commune de Thorey).

Les installations sont implantées à l'intérieur des clôtures.

Les installations sont aisément accessibles par les services de secours et par les techniciens. Elles disposent des organes de coupures d'urgence de la ferme agrivoltaïque afin de permettre la coupure en cas d'intervention des services de secours.

Des nivellages légers et ponctuels pourront être nécessaires pour l'implantation de ces installations.

Traitements des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limites de terrain

La ferme agrivoltaïque est ceinte par une clôture de 2 mètres de hauteur. Elle préserve l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols. La finition de l'ensemble sera soignée.

Le revêtement des pistes sera constitué de cailloux collectés sur les parcelles, broyés selon leur granulométrie et suffisamment compactés pour être maintenu carrossable toute l'année par des engins agricoles, des véhicules d'exploitation des installations électriques et des engins de secours. Le terrain naturel sera maintenu dans le reste du site.

Une clôture sera mise en place autour de la ferme agrivoltaïque, afin de la protéger des intrus, des animaux et également, de protéger les personnes des dangers liés aux installations électriques. Cette clôture sera haute de 2 mètres hors sol et munie d'un grillage enterré, en acier double torsadé de coloris gris à mailles dégressives, avec de grandes mailles en haut et des mailles de plus en plus serrées sur la partie basse pour éviter que les moutons se coincent la tête. Il est fixé sur des piquets en bois.

Plusieurs portails en acier de coloris gris (RAL 7005) d'une largeur de 8 mètres permettent l'accès au projet.

Matériaux et couleurs des constructions

Les postes techniques seront de type préfabriqué. Les façades seront en acier coloris gris (RAL 8000). Le local d'exploitation sera également de coloris gris (RAL 8000). Les façades du local HTA seront bardées de bois.

La ferme agrivoltaïque en elle-même sera composée de modules assemblés sur des structures métalliques pour constituer des tables fixes. La table est ancrée au sol par l'intermédiaire de pieux battus.

Aménagements paysagers

Le projet prévoit la culture de céréales et de luzerne entre les rangées de tables. Un cheptel d'ovin pourra également occuper le site.

La clôture comporte des passages à faune de 20x20 centimètre tous les 50 mètres linéaire.

Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

La piste périphérique interne et les allées agricoles permettent de desservir la ferme agrivoltaïque. Trois portails d'accès permettent d'accéder au site, dont un sur la commune de Mélisey.

Une plateforme est aménagée à l'entrée de l'ilot, permettant le stationnement d'engins pour des opérations de maintenance ou agricoles.

Le projet ne nécessite pas la présence de personnel permanent, car il est supervisé et surveillé à distance. Les téléopérateurs déclenchent des interventions selon les désordres constatés. L'ouvrage fait l'objet d'une maintenance préventive régulière.

Aménagements répondant aux préconisations pour la protection de la forêt contre les incendies

Les préconisations du SDIS sont respectées afin de limiter le risque de propagation d'éventuels incendies depuis le projet vers les milieux environnants, et vice-versa.

1 citerne à incendie sans utilisation de béton d'une capacité de 60 m³ est installée à l'entrée du site afin d'assurer la défense incendie. Elle est installée dans un site clôturé et une colonne d'arrivée d'eau est prévue à l'extérieur de la clôture. Elle est implantée à plus de 10 mètres de tout matériel électrique.

DPC

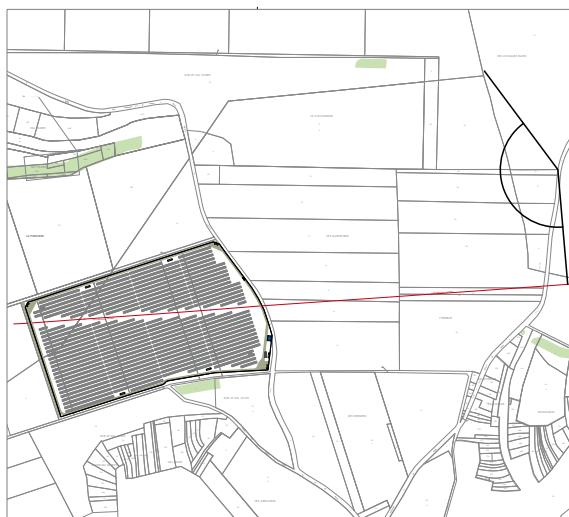
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 2)

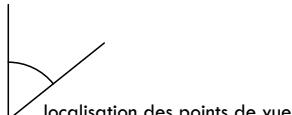
Commune de Thorey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue



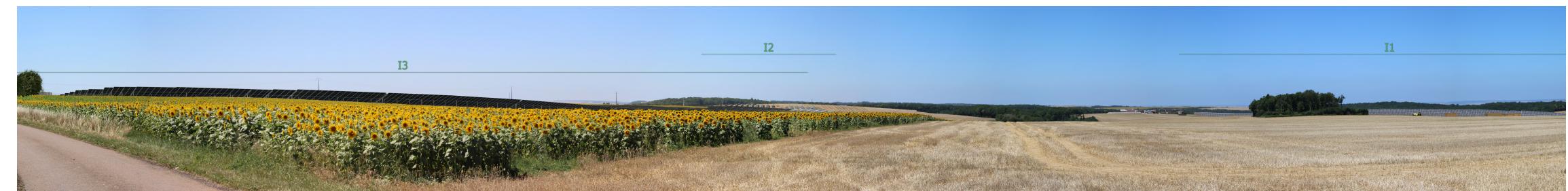
PC6
PC8



Vue 1 du site avant intégration du projet



Vue 1 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 1 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00053

**4/3 vues du site dans son environnement
lointain avant et après projet**

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

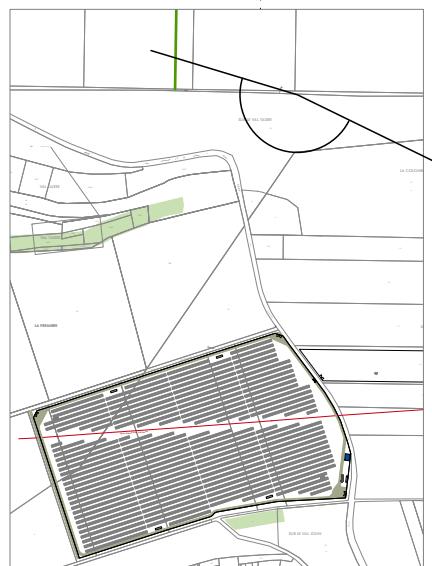
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 2)

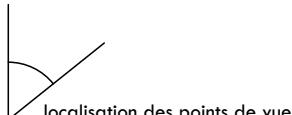
Commune de Thorey
89430



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC6
PC7

4/4 vues du site avant et après projet



Vue 2 du site avant intégration du projet



Vue 2 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 2 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° ou tableau de l'Ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.